

Québec, le 3 décembre 2008

Monsieur Denis Talbot
Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs
6e étage
675, boulevard René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1R 5V7

**Objet : Projet de parcs éoliens de Gros-Morne et de Montagne Sèche par
 Cartier énergie éolienne inc.**

Monsieur,

À la suite de l'audience publique concernant le projet mentionné, la commission d'enquête et d'examen chargée du dossier vous soumet la question suivante :

Dans la série de questions et commentaires complémentaires au promoteur des projets de parcs éoliens de Gros-Morne et de Montagne Sèche, le ministère du Développement durable de l'environnement et des Parcs mentionne que des études scientifiques et des enquêtes socioacoustiques récentes tendent à démontrer que la perception des nuisances sonores causées par les éoliennes diffère significativement de celle des autres sources fixes. Le Ministère évoque la possibilité de développer des critères et des méthodes d'évaluation mieux adaptés à cette problématique.

La commission désire savoir si le Ministère a entrepris une telle démarche, et s'il considère la possibilité d'utiliser les décibels C.

Une réponse rapide de votre part serait appréciée, d'ici le 5 décembre 2008 compte tenu du calendrier des travaux de la commission.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos meilleurs sentiments.

Renée Poliquin
Coordonnatrice du secrétariat
de la commission